

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de Madame RAIMBAULT Agnès

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

Délibération n°024/2026

Objet: Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe SPANC

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès précise que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, et qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget annexe SPANC qui se résume comme suit pour les résultats 2025 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025
Investissement	268,80 €	660,89 €	392,09 €
Fonctionnement	90 802,12 €	93 836,69 €	3 034,57 €

Monsieur le Président s'est retiré de la salle.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le CFU de l'exercice 2025 pour le budget annexe SPANC.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE

La Présidente de séance
Agnès RAIMBAULT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le deux avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de Madame RAIMBAULT Agnès

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°025/2026

Objet: Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe GEMAPI

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès précise que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, et qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget annexe GEMAPI qui se résume comme suit pour les résultats 2025 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025
Investissement	5 825,89 €	0	-5 825,89 €
Fonctionnement	319 426,94 €	379 727,00 €	60 300,06 €

Monsieur le Président s'est retiré de la salle.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le CFU de l'exercice 2025 pour le budget annexe GEMAPI.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE

La Présidente de séance
Agnès RAIMBAULT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de Madame RAIMBAULT Agnès

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°026/2026

Objet: Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget général

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès précise que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, et qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget général qui se résume comme suit pour les résultats 2025 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025
Investissement	1 140 998,95 €	1 005 741,83 €	-135 257,12 €
Fonctionnement	8 660 403,36 €	8 904 831,31 €	244 427,95 €

Monsieur le Président s'est retiré de la salle.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

➤ APPROUVE le CFU de l'exercice 2025 pour le budget général.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance

Pascal CROTTE



La Présidente de séance

Agnès RAIMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de Madame RAIMBAULT Agnès

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°025/2026

Objet: Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe GEMAPI

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès précise que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, et qu'il retrace l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de l'exercice

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le CFU du budget annexe GEMAPI qui se résume comme suit pour les résultats 2025 :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025
Investissement	5 825,89 €	0	-5 825,89 €
Fonctionnement	319 426,94 €	379 727,00 €	60 300,06 €

Monsieur le Président s'est retiré de la salle.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le CFU de l'exercice 2025 pour le budget annexe GEMAPI.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



La Présidente de séance
Agnès RAIMBAULT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°027/2026

Objet: Affectation de résultat budget annexe SPANC 2025

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès propose l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe SPANC

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025	Clôture 2024	Résultat cumulé
Investissement	268,80	660,89	392,09	5 021,88	5 413,97
Fonctionnement	90 802,12	93 836,69	3 034,57	39 702	42 736,57

Il est proposé l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe SPANC :

Report excédent fonctionnement 002	42 736,57
Report excédent investissement 001	5 413,97

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- ACCEPTE l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe du SPANC 2025 :

Report excédent fonctionnement 002	42 736,57
Report excédent investissement 001	5 413,97

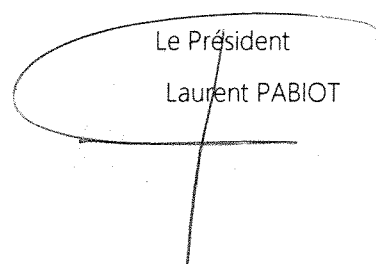
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°028/2026

Objet: Affectation de résultat budget annexe GEMAPI 2025

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès propose l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe GEMAPI

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025	Clôture 2024	Résultat cumulé
Investissement	5 825,89	0	-5 825,89 €	0	-5 825,89 €
Fonctionnement	319 426,94 €	379 727,00 €	60 300,06 €	0	60 300,06 €

Il est proposé l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe GEMAPI:

Report excédent fonctionnement 002	54 474,17
Report déficit investissement 001	5 825,89

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- ACCEPTE l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe GEMAPI 2025 :

Report excédent fonctionnement 002	54 474,17
Report déficit investissement 001	5 825,89
Proposition 1068	5 825,89

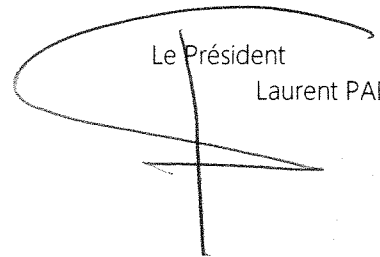
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°029/2026

Objet: Affectation de résultat
budget général 2025

Etaient présents :

GODON Patrick, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, SERRES Jean-Pierre, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BERTHIER Clément, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance :

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Mme RAIMBAULT Agnès propose l'affectation de résultat suivante pour le budget général

	Dépenses	Recettes	Résultat 2025	Clôture 2024	Résultat cumulé
Investissement	1 140 998,95	1 005 741,83	-135 257,12	-470 472,08	-605 729,20
Fonctionnement	8 660 403,36	8 904 831,31	244 427,95	806 709,37	1 051 137,32

Affectation résultat

RAR dépenses 2025	848 578,01
RAR recettes 2025	820 876,01
solde RAR 2025	-27 702,00
besoin minimum 1068	-633 431,20
proposition 1068	633 431,20
report excédent fonctionnement 002	417 706,12
Déficit investissement 001	605 729,20

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

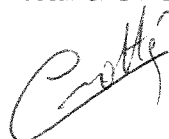
➤ ACCEPTE l'affectation de résultat suivante pour le budget général

Proposition 1068	633 431,20 €
Report excédent fonctionnement 002	417 706,12 €
Report déficit investissement 001	605 729,20 €

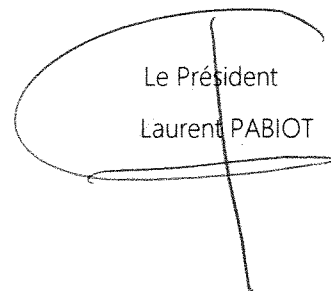
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

Délibération n°030/2026

Objet : Vote du taux de la TEOM
2026

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

La communauté de communes est compétente pour les ordures ménagères et en délègue la gestion au SMICTREM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers pour les anciens cantons de Léré, Sancerre et Vailly) c'est donc à elle que revient le pouvoir de voter le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui finance le syndicat. La communauté de communes perçoit la taxe et la

reverse directement au syndicat. Pour rappel, le taux de 2025 était de 16 % pour un produit attendu de 3 267 877 €.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Bases prévisionnelles 2026	Taux	Produit attendu
2026	20 781 128	16,00%	3 324 980€

Il est proposé au conseil communautaire de fixer le taux de TEOM à 16,00 % pour l'exercice 2026 pour un produit attendu de 3 324 980 €.

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- **FIXE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au titre de l'exercice 2026 à **16,00%** pour un produit attendu de 3 324 980 €.
- **DECIDE** que la somme perçue sera reversée au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers de Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre

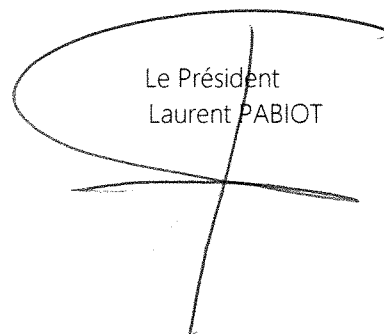
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 28/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

Délibération n°031/2026

Objet : Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI 2026

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

La taxe GEMAPI concerne la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations et est une taxe affectée c'est-à-dire que son produit sert à financer uniquement les dépenses liées à GEMAPI. Les dépenses qui peuvent être financées par la taxe sont : les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à l'aménagement d'un

bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à l'entretien et à l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès qui y mènent, les charges de fonctionnement et d'investissement afférentes à la défense contre les inondations et contre la mer. Le produit attendu doit être déterminé dans la limite de 40 € par habitant et doit être au plus égal à la couverture du coût prévisionnel annuel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de la compétence GEMAPI. Dans notre cas, il doit donc correspondre au montant des cotisations versées aux syndicats à qui la compétence est transférée ainsi que les travaux en lien avec la GEMAPI. Pour l'exercice 2026 la répartition est la suivante :

Vu la population INSEE de 2025 de 18 537 habitants,

- SIRVAA : le Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents : cotisation demandée de 49 631,94 €
- SMBS : Syndicat Mixte du Bassin des Saudres : cotisation demandée de 29 100 €
- Gestion des digues de Loire-adhésion PAIC/EPL : pour une année complète l'adhésion demandée est 123 004,80 €
- Travaux pour la digue des Buteaux à Couargues de 165 000 €
- Provisions pour travaux de 3 525,93 €

Soit un total de 370 262,67 € pour l'exercice 2026 soit 19,97 €/habitant

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- FIXE le produit attendu de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2026 à 370 262,67 €.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

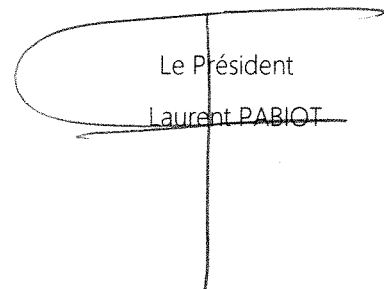
Date de mise en ligne sur le site internet : 28/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°032/2026

Objet: Vote du budget annexe
GEMAPI 2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget annexe GEMAPI 2026 qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	424 736,74 €	170 825,89 €
Recettes	424 736,74 €	170 825,89 €

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le budget annexe GEMAPI pour l'exercice 2026

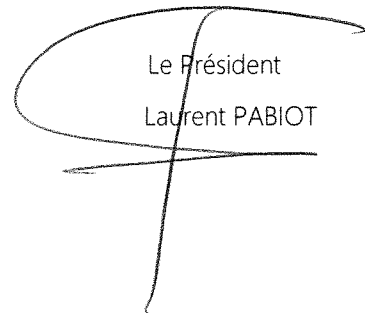
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 05 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°033/2026

Objet: Vote du budget annexe
SPANC 2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget annexe SPANC 2026 qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	79 736,57 €	6 603,10 €
Recettes	79 736,57 €	6 603,10 €

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- APPROUVE le budget annexe SPANC pour l'exercice 2026.

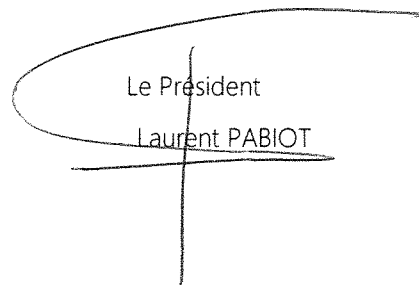
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°034/2026

Objet : Vote des taxes additionnelles 2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles 1636 sexies et 1639 A du code général des impôts
Il est proposé au conseil communautaire de voter le taux des taxes additionnelles 2026 sans augmentation de taux comparé à 2025. Seule la revalorisation des bases s'applique pour l'exercice 2026 :

	Taux 2025	Taux 2026	Bases 2026	Montant
Taxe foncière bâti	2,72%	2,72 %	33 564 000	912 941
Taxe foncière non bâti	8,37 %	8.37%	3 151 000	263 739
Cotisation foncière des entreprises	3,28 %	3.28%	20 932 000	686 570
Taxe habitation	3,90%	3,90 %	5 898 659	229 398
Total				2 092 648

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- DECIDE de fixer les taux d'imposition additionnels au titre de l'exercice 2026 tels que présentés ci-dessus.

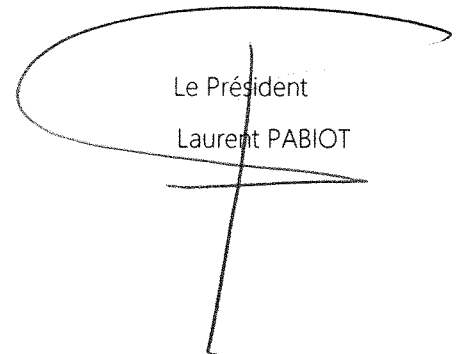
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°035/2026

Objet : Répartition des subventions
2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Il est proposé la répartition suivante pour le versement des subventions au titre de l'exercice 2026:

Action sociale :

Associations	Montant 2026
Crèche Troypoms	61 000€
Crèche BerryBambelle	76 000€
Crèche Jeux & Merveilles	68 000€
Am Stram Ram-relais assistant maternel itinérant	19 000 €
Le Petit Panier	8 070 €
La Passerelle Berrichonne- épicerie sociale	11 000 €
CIAS- logement foyer Résidence du Valleroy	82 000€
Maison des jeunes (Boulleret)	80 000 €
Kangouroule-halte-garderie itinérante	13 998 €
Total	419 068 €

Tourisme :

Associations	Montant 2026
EPIC-Office de tourisme du Grand Sancerrois	370 000€
Amicale laïque la Chapelle Saint Ursin VTT FFC	500 €
Total	370 500€

Culture :

Associations	Montant 2026
Associations de la saison culturelle	22 000€
Commune de Boulleret	3 000 €

Autres

Associations	Montant 2026
4S Tour du Cher	6 429,50 €
Total	6 429,50 €

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- DECIDE la répartition des subventions aux organismes pour l'exercice 2026 comme indiqué ci-dessus.
- PRCECISE que les montants votés sont les montants maximaux qui pourront être versés. Les montants seront réajustés durant l'exercice en fonction des besoins exprimés des structures.

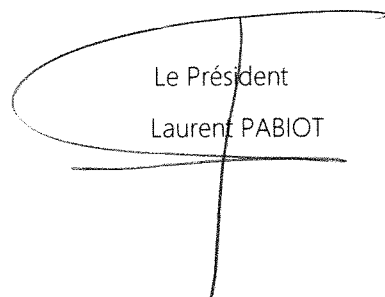
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°036/2026

Objet: Vote du budget principal
2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le budget principal 2026 qui se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 239 005 €	2 167 996,61 €
Recettes	9 239 005 €	2 167 996,61 €

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- APPROUVE le budget principal de l'exercice 2026.

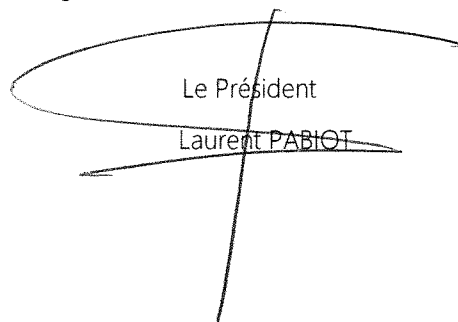
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 28 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°037/2026

Objet: Constitution des commissions intercommunales

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-22 et L.5211-1

Vu l'article L.2121-21 qui permet de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations

Considérant qu'un conseiller communautaire membre d'une commission peut en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle,

Il est proposé que les commissions intercommunales soient composées de conseillers communautaires titulaires ou suppléants,

Il est proposé la création des commissions thématiques suivantes :

- Commission aménagement du territoire-projet de territoire
- Commission action sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, France Services, épicerie sociale
- Commission développement économique et santé
- Commission affaires culturelles, tourisme, communication
- Commission finances, administration générale, solidarité territoriale, RH, RGPD
- Commission services communs, urbanisme, SPANC, PLUI, RLPI, SCOT, SPR, FASS, EPFLI
- Commission prévention des biens et personnes, GEMAPI, PICS, PAPI, accessibilité
- Commission travaux et équipements communautaires

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DECIDE de procéder au scrutin public pour la désignation des membres au sein des commissions thématiques
- FIXE la composition des commissions comme indiqué ci-dessous :

- Commission aménagement du territoire-projet de territoire
ABITBOL Thibaud, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, LEJUS Bertrand, FONTAINE Claude, COENT Frédéric, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHARLON Alain, CHAMBON Valérie, CALENDINI Ange, GAUCHERON Olivier
- Commission action sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, France Services, CIAS, épicerie sociale
RUELLE Florence, NOYER Françoise, FOURNIER Ophélie, BERTHIER Clément, VERON Carine, EGEA Olivier, BERTHELOT Aude, ARTUR Christophe

- Commission développement économique et santé
THIROT Christian, BARBEAU Julien, NOYER Françoise, BERTHIER Clément, DOISNE Patrick, GORIN Jean-Paul, CHAMBON Valérie, ARTUR Christophe, GAUCHERON Olivier, KATITISCH Michel
- Commission affaires culturelles, tourisme, communication
BARBEAU Julien, TYRREL Julie, TRANCHANT Stéphane, GOSSIOME DELCAMP Alain, VERON Carine, ROUMET Benoit, BOURGEOIS Marion, GORIN Jean-Paul, CHAMBON Valérie, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, BONNIN Thierry
- Commission services communs, urbanisme, SPANC, PLUI, RLPI, SCOT, SPR, FASS, EPFLI
GARNIER Jean-Michel, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, THIROT Christian, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, VANDEN-BOSSCHE Magali, NOEL Patrick, CHARLON Alain, FAUROUX Laurent, BERTHELOT Aude, HAYEZ Christian
- Commission prévention des biens et personnes, GEMAPI, PICS, PAPI, accessibilité
GARNIER Jean-Michel, ROUSSET Jean-François, SERRES Jean-Pierre, VIGNERON Eric, TRANCHANT Stéphane, GOSSIOME DELCAMP Alain, NOEL Patrick, CASTELLANO Jean-François, ARTUR Christophe
- Commission travaux et équipements communautaires
GARNIER Jean-Michel, COENT Frédéric, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, NOEL Patrick, CHAMBON Valérie, GAUCHERON Olivier, BONNIN Thierry

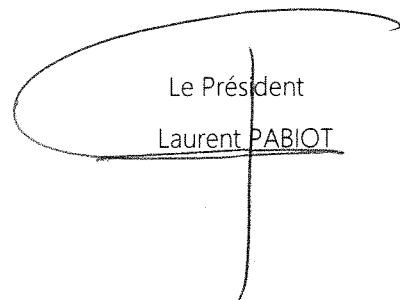
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29 /04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°038/2026

Objet : Indemnité des élus

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Considérant que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale ;

Considérant que pour une communauté de communes regroupant 18 537 habitants appartient à la strate démographique de 10 000 à 19 999 habitants et fixe :

- L'indemnité maximale de président à 48,75 % de l'indice brut 1027
- L'indemnité maximale de vice-président à 20,63% de l'indice brut 1027

Il est proposé au conseil communautaire la répartition des indemnités ci-dessous :

	Taux maximal	Montant maximal brut mensuel en vigueur en 2026	Taux proposé	Montant brut proposé en vigueur en 2026
<u>Président</u>	48,75 %	2 003,88 €	48,75 %	2 003,88 €
<u>Vice-président</u>	20,63%	848,00 €	20,63%	848,00 €

Montant total alloué : 8 787,88 € (indemnité du président + total des indemnités des vice-présidents ayant délégation)

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- DECIDE de fixer les indemnités suivantes à compter du 2 avril 2026 :

	Taux maximal de l'indice brut 1027	Montant (2026)
<u>Président</u>	48,75 %	2 003,88 €
<u>Vice-président</u>	20,63%	848,00 €

- DE PRELEVER les dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits au budget principal de la communauté de communes.

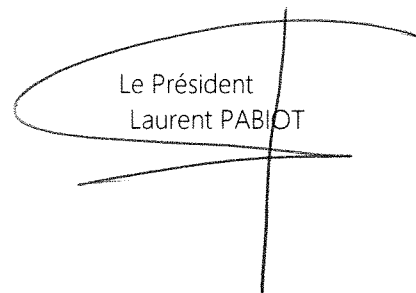
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Crotte', written in a cursive style.

Le Président
Laurent PABIOT

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large horizontal oval shape with a vertical line intersecting it, and a horizontal line below the oval.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°039/2026

Objet : Vote à main levée pour les désignations au sein des différents organismes

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Considérant la nécessité de procéder aux désignations et nominations dans les organismes et syndicats,

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Il est proposé au conseil communautaire de recourir en application de l'article L2121-21 du CGCT au vote à main levée pour les nominations et désignations

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations et désignations dans les organismes extérieurs.

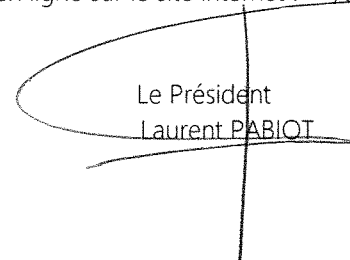
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 28/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

Délibération n°040/2026

Objet : Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne : désignation des représentants au sein du comité syndical

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

Considérant la nécessité de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants,

*Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire*

- **DESIGNE** les délégués titulaires et suppléants élus au sein du Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne comme indiqué ci-dessous :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Julien BARBEAU	Brigitte CHOTARD
François RENAUD	Bruno VAN DER PUTTEN
Régine AUDRY	Christian DELESGUES
Jean-Yves PELE	Laurent PABIOT

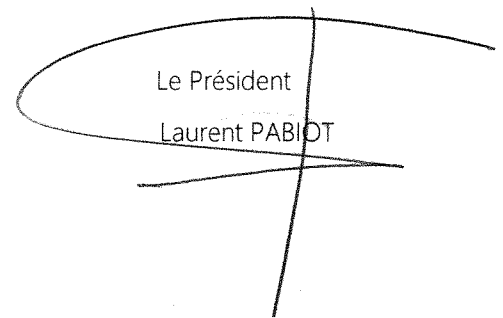
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50
Présents : 44
Procurations : 6
Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°041/2026

Objet : Syndicat

Intercommunautaire du Ru de la Vauvise de l'Aubois et de leurs Affluents SIRVAA : désignation des représentants au sein du comité syndical

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu les statuts du SIRVAA,

Considérant la nécessité de désigner 14 délégués titulaires et 14 délégués suppléants,

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- **DESIGNE** les délégués titulaires et suppléants élus au sein du Syndicat Intercommunautaire du Ru de la Vauvise de l'Aubois et de leurs Affluents (SIRVAA) comme indiqué ci-dessous :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
HENDEL André	SAYADA Hélène
PETIT Jean-Pierre	NOEL Patrick
BLANCHET Sébastien	VIGNERON Eric
TRANCHANT Stéphane	GOSSIOME DELCAMP Alain
SERRES Jean-Pierre	FLEURIET Jean-Paul
RABLAT Jacques	MUNIER Laurent
FULGENCE Arnaud	SANCHEZ Michelle
KEUFER Cyril	REZARD Jean-Paul
PELE Jean-Yves	CHERRIER Sylvain
GARNIER Jean-Michel	VERRI Claude
BONNIN Thierry	WULLE Guillaume
BORDU Gérard	CORDIER Alain
DUTHOU Jean-Yves	DURAND Jean-Marie
ROGER Etienne	THIROT Christian

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

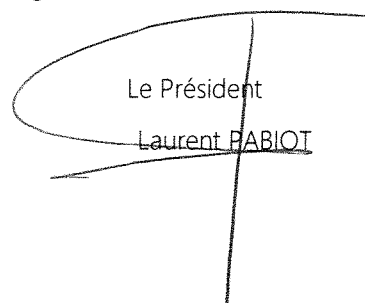
Le secrétaire de séance

Pascal CROTTE



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin des Sauldres,
Considérant la nécessité de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants,

Après en avoir délibéré au scrutin public
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- **DESIGNE** les délégués titulaires et suppléants élus au sein du Syndicat du Bassin des Sauldre comme indiqué ci-dessous :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
DE LA FOUCHARDIERE Monique	FLEURIET Antoine
ARTUR Christophe	DUTHOU Jean-Yves
CHENE Alain	BORDIER François
PELE Jean-Yves	LEFEBVRE Stéphane

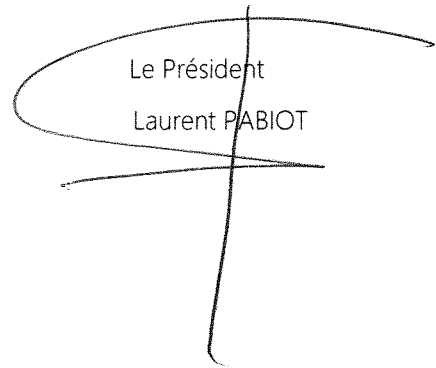
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°043/2026

Objet : SIVOM Loire et Canal

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin des Sauldres,

Considérant la nécessité de désigner 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants,

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- **DESIGNE** les délégués titulaires et suppléants élus au sein du SIVOM LOIRE ET CANAL comme indiqué ci-dessous :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
GOIN Stéphanie	LAFOND Delphine
CONTRERAS Adriana	VAN DER PUTTEN Bruno
FAUCHOIS Denis	BILLAUT Jean-Louis
CARVALHO Gwendoline	FLEURIET Jean-Paul
VIGNERON Eric	BLANCHET Sébastien
BONENFANT Eric	CHEVALLIER Sébastien
GOSSIOME DELCAMP Alain	LOPARD-JOURMET Myriam
GANNA Dominique	PETIT Jean-Pierre
TRETTEL Sophie	COLAS Jean-Marc
CASTELLANO Jean-François	BORDU Gérard
GOUZEAU Micheline	CASANOVAS VAN BOSTERAUDT Rosita

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

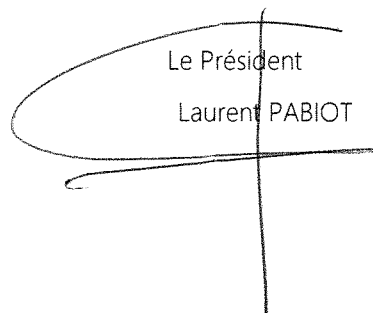
Le secrétaire de séance

Pascal CROTTE



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents :

Procurations : 5

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°044/2026

Objet : Désignation des
représentants au sein du Syndicat
Berry Numérique

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLER Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu les statuts du Syndicat Berry Numérique,
Considérant la nécessité de désigner 2 délégués titulaires

Après en avoir délibéré au scrutin public
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- **DESIGNE** les délégués titulaires élus au sein du Syndicat Berry Numérique :

Délégués titulaires
Régine AUDRY
Christian DELESGUES

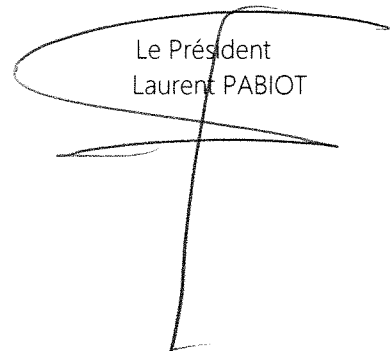
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°045/2026

Objet : Désignation des
représentants au sein du CIT (Cher
Ingénierie des Territoires)

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Considérant que les statuts de l'EPFLi Foncier Cœur de France, votés lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2019, stipulent que le nombre de délégués titulaires est fonction de la population de l'EPCI et que le nombre de suppléant est égal au nombre de délégués titulaires.

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DESIGNER les conseillers communautaires suivants élus délégué titulaire et délégué suppléant au CIT :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Jean-Michel GARNIER	Christian DELESGUES

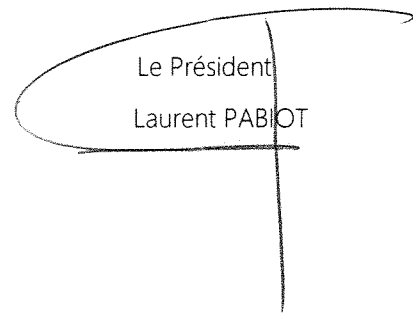
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°046/2026

Objet : Désignation des
représentants au sein de l'EPFLI
(Etablissement Public Foncier
Cœur de France)

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu la délibération n°97/2019 approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire à l'EPFLi Foncier Cœur de France

Considérant que les statuts de l'EPFLi Foncier Cœur de France, votés lors de l'assemblée générale du 17 décembre 2019, stipulent que le nombre de délégués titulaires est fonction de la population de l'EPCI et que le nombre de suppléant est égal au nombre de délégués titulaires.

- Il est demandé aux conseillers communautaires de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour siéger à l'EPFLi Foncier Cœur de France

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- **DESIGNE** les conseillers communautaires suivants élus délégué titulaire et délégué suppléant à l'EPFLi :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
François RENAUD	Laurent PABIOT

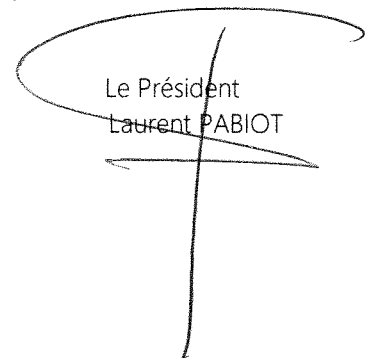
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°047/2026

Objet : Désignation du référent du label station verte

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

La communauté de communes dispose du label « Stations Vertes » au profit de la commune de Saint-Satur. Ce label existe depuis 1964 et est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Le label peut être obtenu si la commune répond à certains critères tels que le nombre d'hébergements, avoir une piscine de plein air et un certain nombre de sites ou d'espaces consacrés à la nature. Il est proposé de désigner un référent titulaire et un référent suppléant.

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DESIGNER M. DELESGUES Christian comme référent titulaire et M. BARBEAU Julien comme référent suppléant pour le label station verte.

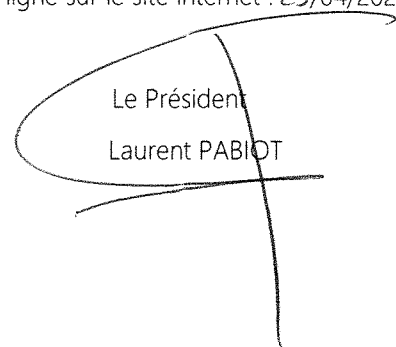
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaients présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaients absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal
Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis
M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe
M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves
M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien
M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian
M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien
Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit
Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Depuis 2014, l'association Loire itinérance s'engage à faire connaître la Loire autrement par la découverte de la destination Loire en vie qui s'étend sur 250 km de Roanne à Gien en passant par 3 régions, 6 départements et 22 intercommunalités. Les statuts prévoient la participation des intercommunalités au sein du conseil d'administration. La CDC est partenaire depuis de nombreuses années. C'est pourquoi il est proposé de désigner un référent au sein de l'association parmi les conseillers communautaires

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DESIGNER M. Julien BARBEAU comme référent élu au sein de l'association Loire itinérance.

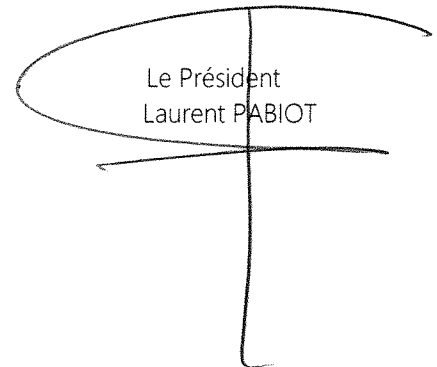
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°049/2026

Objet : Désignation d'un délégué
au CNAS

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Lilliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu l'adhésion de la communauté de communes au CNAS (Comité National d'Action Sociale)
Vu la nécessité d'être représenté lors des assemblées générales,

Après en avoir délibéré au scrutin public
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- DESIGNER Mme Agnès RAIMBAULT comme délégué représentant les élus au CNAS.

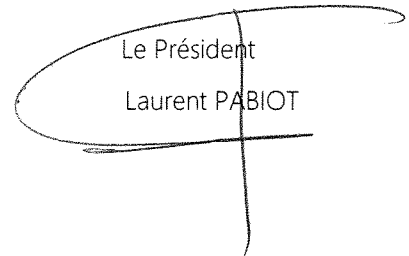
Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°050/2026

Objet : Désignation d'un délégué
au GIP RECIA

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu la délibération 039 2026 du 23 avril 2026 décidant de ne pas procéder au scrutin secret

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu la loi du 13 mars 2000 relative à la dématérialisation des procédures et à leur sécurité,

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive approuvée par l'arrêté préfectoral,

Vu la délibération n° 08 2020 du 20 février 2020 portant adhésion de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire au GIP RECIA

Il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP RECIA.

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DESIGNER Mme Agnès RAIMBAULT comme délégué titulaire au sein du GIP RECIA et M. ABITBOL Thibaud comme délégué suppléant.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le /04/2026

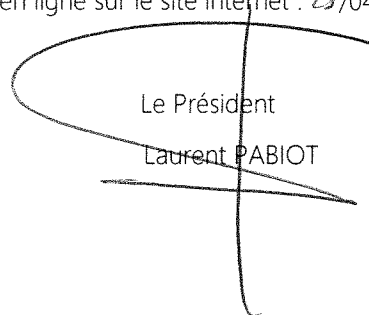
Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu l'article L2121-21 du CGCT permettant de ne pas procéder au scrutin secret avec accord à l'unanimité du conseil communautaire

Vu l'article R 125-57 du Code de l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du Cher du 26 juin 2019 étendant le périmètre du PPI de 10 à 20 km

Chaque CDC est invitée à désigner des représentants en fonction de la population qu'elle représente au sein du PPI. Ainsi pour la CDC PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE le nombre de représentants est fixé à 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

Après en avoir délibéré au scrutin public

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- DESIGNER les représentants suivants au sein de la Commission locale d'information du centre nucléaire de production électrique de Belleville sur Loire :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Bruno VAN DER PUTTEN	Jean-François CASTELLANO
François RENAUD	Anne-Marie DESPLANCHES
Patrick DOISNE	Christian HAYEZ
Brigitte CHOTARD	Laurent MUNIER

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : ~~28/04/2026~~ 29/04/2026

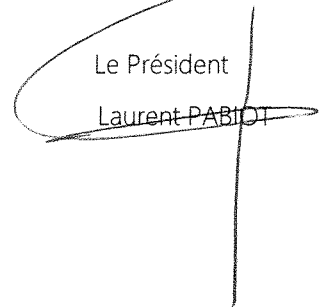
Le secrétaire de séance

Pascal CROTTE



Le Président

Laurent PABLOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Délibération n°052/2026

Objet : Délégation de pouvoir du conseil communautaire au président

Etaient présents :

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.5211-2 et L.2122-17

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-1301 du 28 octobre 2019 portant approbation des statuts de la communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire,

Vu la délibération n° 019 2026 en date du 2 avril 2026 portant élection du président de la communauté de communes,

Il est proposé au conseil communautaire de déléguer au président les compétences suivantes :

En application de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire peut déléguer au Président des attributions limitativement énumérées qui permettent d'assurer le fonctionnement courant :

- 1- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés intercommunales utilisées par les services publics communautaires
- 2- De prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 50 000 €
- 3- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- 4- De créer les régies comptables au fonctionnement des services communautaires
- 5- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- 6- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 7- D'intenter au nom de la communauté de communes les actions en justice et de défendre la communauté de communes dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions compétentes.
- 8- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite d'un seuil de 10 000 €
- 9- De signer et approuver les conventions et règlements et contrats nécessaires à la gestion des affaires courantes
- 10- D'exercer le Droit de Préemption Urbain, instauré par délibération du 11 décembre 2025, pour le compte de la Communauté de Communes sur les secteurs Ux et AUx du PLUi.

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

le Conseil Communautaire

- **ACCEPTE** de déléguer au Président l'ensemble des pouvoirs énumérés ci-dessus dans les conditions indiquées.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 28 /04/2026

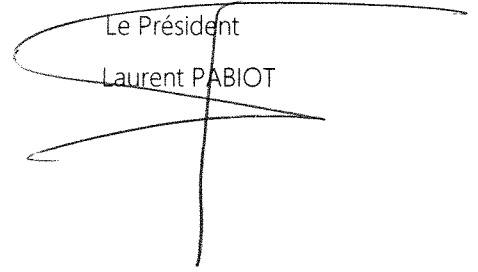
Le secrétaire de séance

Pascal CROTTE



Le Président

Laurent PABIOT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 50

Présents : 44

Procurations : 6

Votants : 50

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire (Cher) légalement convoqué le 16 avril s'est réuni en session ordinaire à Bué sous la présidence de M. PABIOT Laurent, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : jeudi 16 avril 2026

Etaient présents :

Délibération n°053/2026

Objet : Modification des statuts de l'office de tourisme du Grand Sancerrois

CROTTE Pascal, GARNIER Jean-Michel, ABITBOL Thibaud, VERBEKE Marc, VAN DER PUTTEN Bruno, DESPLANCHES Anne-Marie, BILLAUT Jean-Louis, ROUSSET Jean-François, RAIMBAULT Agnès, THIROT Christian, CHOTARD Brigitte, LEJUS Bertrand, BARBEAU Julien, FONTAINE Claude, MUNIER Laurent, CHENE Alain, COENT Frédéric, RENAUD François, NOYER Françoise, VIGNERON Eric, VACHER Fabrice, CHEVALLIER Sébastien, TRANCHANT Stéphane, DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, COQUERY Liliane, BAUDRY Bastien, PABIOT Laurent, ROUMET Benoit, TISSIER Hubert, CHARLON Alain, DOISNE Patrick, BOURGEOIS Marion, FAUROUX Laurent, AUDRY Régine, CHAMBON Valérie, BERTHELOT Aude, CASTELLANO Jean-François, MATTELLINI Gabrielle, ARTUR Christophe, PELE Jean-Yves, GAUCHERON Olivier, KATITSCH Michel, MARIX Marie-France

Etaient absents excusés :

M. GODON Patrick est remplacé par le suppléant M. CROTTE Pascal

Mme RUELLE Florence a donné pouvoir à M. BILLAUT Jean-Louis

M. FLEURIET Antoine a donné pouvoir à M. ARTUR Christophe

M. SERRES Jean-Pierre a donné pouvoir à M. PELE Jean-Yves

M. HENDEL André est remplacé par le suppléant M. CHEVALLIER Sébastien

M. NOEL Patrick a donné pouvoir à M. DELESGUES Christian

M. BERTHIER Clément est remplacé par le suppléant M. BAUDRY Bastien

Mme VERON Carine a donné pouvoir à M. ROUMET Benoit

Mme BIGNON Océane a donné pouvoir à Mme AUDRY Régine

Secrétaire de séance : Pascal CROTTE

L'office de tourisme du Grand Sancerrois, crée sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) souhaite modifier ses statuts. L'EPIC dispose d'un collège de 12 conseillers communautaires, il propose d'ajouter 12 suppléants soit 12 titulaires et 12 suppléants à désigner parmi le conseil communautaire

- Il souhaite rajouter une filière parmi le collège des socioprofessionnels : la filière « produits de la ferme » avec un membre titulaire et un membre suppléant

Les statuts précisent également la composition du collège des personnalités qualifiées (3 membres) : un membre issu de l'un ou l'autre des Conseils d'administration du Conseil régional du tourisme et de l'Agence de développement du tourisme du département, et de deux membres, président ou membre d'un Bureau d'association, qui œuvrent pour le développement touristique du territoire. Aucun représentant d'un autre Office de tourisme ne peut être membre du Comité de direction.

Les membres des collèges 2 et 3 doivent être signataires de la Charte de destination.

- En l'absence du titulaire, la présence du suppléant vaut pour le calcul du quorum, et son vote est comptabilisé. En cas d'absence, les membres des collèges peuvent aussi donner pouvoir à d'autres membres relevant du même collège au sein du Comité de Direction.
- Il est également inclus la possibilité de déclarer un membre démissionnaire du CODIR après 3 absences non justifiées au comité de direction
- Les statuts prévoient également la possibilité de tenir les réunions en visio-conférence

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les statuts modifiés de l'office de tourisme du Grand Sancerrois.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité
le Conseil Communautaire

- ACCEPTE la modification des statuts de l'office de tourisme du Grand Sancerrois.

Pour extrait conforme
Fait à Sancerre, le 28/04/2026

Date de mise en ligne sur le site internet : 29/04/2026

Le secrétaire de séance
Pascal CROTTE



Le Président
Laurent PABIOT

